

RÈGLEMENT VTT

CHAMPIONNATS DE FRANCE



TRIAL

SAISON 2021

VERSION du 15-11-2020 (modification en rouge).

SOMMAIRE

<u>1.</u>	DEFINITION	3
<u>2.</u>	PARTICIPATION et DEROULEMENT	3
<u>3.</u>	OUVERTURE DU CHAMPIONNAT	4
<u>4.</u>	ENGAGEMENTS	6
<u>5.</u>	ATTRIBUTION DES NUMEROS	6
<u>6.</u>	L'ACCUEIL ET LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF	7
<u>7.</u>	LES TITRES	7
<u>8.</u>	CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES	7

1. DEFINITION

- 1.1 Fédération Française de Cyclisme met en compétition les "CHAMPIONNATS DE FRANCE DE VÉLO TOUT TERRAIN - TRIAL".
- 1.2 Tous les compétiteurs français qualifiés ou sélectionnés seront tenus d'y participer. Ils ne pourront sous aucun prétexte, disputer une autre compétition de Vélo Tout Terrain le même jour en France.
- 1.3 Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.
- 1.4 La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement.

2. PARTICIPATION et DEROULEMENT

- 2.1 Les Championnats de France sont ouverts aux compétiteurs et compétitrices français licenciés Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors ou de 3e catégorie minimum.
- 2.2 Les épreuves se dérouleront sur 5 zones, L'organisateur doit créer deux groupes de cinq zones, dans le but de diminuer le nombre de porte dans chaque zone.

1^{ème} Solution :

- 1^{er} groupe pour les catégories ~~Jeune Femme~~, Nationale Jeune, National 3, National 2 et National 1.
- 2^{ème} groupe pour les catégories Elite Femme, Expert et Elite Homme.

2^{ème} Solution :

- 1^{er} groupe pour les catégories ~~Jeune Femme~~, Nationale Jeune et National 3.
 - 2^{ème} groupe pour les catégories Elite Femme, Nationale 2, Nationale 1, Expert et Elite Homme.
- 2.3 Pour toutes les catégories, les zones doivent inclure six principaux secteurs constitués d'obstacles (passages ou portes). Les flèches de chaque secteur ont le même numéro et une lettre différente. Le numéro de la dernière porte de chaque secteur est entouré (par exemple 1A, 1B et 1C appartient au secteur 1 et ainsi de suite).
 - 2.4 **Format de compétition pour les catégories Elite Homme, Elite Femme, Expert et National 1 :** Chaque format de compétition de Coupe de France doit inclure une 1/2 Finale et une Finale.

Format de compétition pour les catégories Nationale 2, Nationale 3, Nationale Femme et Nationale Jeune : Chaque format de compétition de Coupe de France doit inclure une Finale directe.

1/2 Finale Elite Femme, Elite Homme, Expert et National 1 :

La 1/2 Finale de Coupe du France de Trial est ouverte à tous les compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s. La 1/2 Finale doit comprendre au minimum deux tours composés de cinq zones. Le collège des commissaires déterminera la durée de la compétition selon le nombre de compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s.

Finale Elite Femme, Elite Homme, Expert et National 1 :

Les six meilleurs coureurs pour la Catégorie Elite Homme, Expert, National 1 et les quatre ou les trois meilleurs coureurs pour la catégorie Elite Femme de la 1/2 Finale seront éligibles pour participer à la Finale. Les points de pénalités obtenus lors de la 1/2 Finale ne seront pas comptabilisés pour la Finale.

En cas d'égalité, les points de pénalités obtenus lors de la 1/2 Finale permettront de désigner le vainqueur.

Déroulement de la Finale

Lors de la Finale, le système six par six sera appliqué. Avant le départ, les compétiteurs / compétitrices seront présenté(e)s sur le podium de départ, en ordre inverse de la position obtenue lors de la ½ Finale. Après la présentation, ils doivent aller à la section une. L'ordre de départ sera déterminé par le résultat obtenu lors de la ½ Finale. Celui / celle qui obtient la sixième (quatrième ou troisième) place commence en premier dans la première section et ainsi de suite. Le même principe s'applique aux autres sections. Une fois qu'un compétiteur / compétitrice a terminé une section, le / la suivant/e à un maximum de trente secondes pour démarrer la section. Après ces trente secondes, le temps de section est en cours. En cas de blessure légère, l'autre coureur doit dépasser et démarrer la section devant lui / elle.

Finale directe Nationale 2, Nationale 3, Nationale Femme et Nationale Jeune :

La Finale directe de Coupe du France de Trial est ouverte à tous les compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s. La Finale directe doit comprendre au minimum trois tours composés de cinq zones. Le collège des commissaires déterminera la durée de la compétition selon le nombre de compétiteur/compétitrice enregistré(e)s

La Catégorie Nationale Femme bénéficiera d'un classement scratch toutes catégories confondues. Le plus haut niveau accepté pour 2021 étant catégorie National 2. (Voir TITRE XII du 15-11-2020 Chapitre 8 : 7.8.2)

Le nombre de zones et de tours minimum est comme indiqué ci-dessous :

Tour	Nombre de zones	Nombre de tours
½ Finale	5	2
Finale	5	1
Finale directe	5	3

3.OUVERTURE DU CHAMPIONNAT

3.1 Si des Coupes de France sont organisées avant les Championnats de France de TRIAL, et que ces manches ont lieu au moins 3 semaines avant les Championnats de France, dans ce cas l'épreuve sera ouverte aux coureurs français, issus du classement général de la Coupe de France TRIAL en cours, parmi :

- Les 20 premiers de la classe Elite **Homme**, soit tous les Français en Elite
- Les 20 premiers de la classe Expert
- Les 30 premiers de la classe Nationale 1
- Les 50 premiers de la classe Nationale 2
- Les 50 premiers de la classe Nationale 3
- Les 20 premiers de la classe **Nationale Jeune**
- Toutes les Femmes.

3.2 Dans le cas où il n'y aurait pas de Coupe de France avant le Championnats de France, ou que le ou les manches auraient lieu 3 semaines avant les Championnats de France, les pilotes répondant aux critères ci-dessous seront qualifié d'office. L'ensemble des pilotes concernés seront regroupés dans la liste « Classification des Classes Trial » et auront comme statut : « Qualifié *-place réservée* ».

Classe Elite Homme

- Les coureurs classés parmi les 10 premiers de cette classe l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme.
- Les 3 premiers de la classe Expert de l'année précédente en « Coupe de France & Championnat de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme, dans la limite de 7 places.

Classe Expert

- Les coureurs classés parmi les 12 premiers de cette classe l'année précédente (excepté les coureurs montant en Elite) en « Coupe de France & Championnats de France »,
 - Les 3 coureurs Elite l'année précédente ne pouvant être maintenus dans cette classe. en « Coupe de France & Championnats de France »
 - Les 5 premiers coureurs de la classe Nationale 1 en « Coupe de France & Championnats de France »,

Classe Nationale 1

- Les coureurs classés parmi les 20 premiers de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », (excepté les coureurs montant en EXPERT) en « Coupe de France & Championnats de France »
- Les 7 premiers National 2 de l'année précédente au cumul des résultats "Coupe de France & Championnats de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme.

Classe Nationale 2

- Les coureurs classés parmi les 20 premiers de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », (excepté les coureurs montant en Nationale 1) en « Coupe de France & Championnats de France »
- Les coureurs classés parmi les 10 premiers de la classe Nationale 3 l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France ».

Classe Nationale 3

- Les coureurs classés parmi les 5 premiers de la classe JEUNE de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France ».

Classe Nationale Jeune

- Les coureurs classés parmi les 5 premiers de la classe JEUNE de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France »

Classe Elite Femme

- Inscription libre pour les Femmes ~~à partir de Cadette 2~~ reconnus de ce niveau.

Classe Nationale Femme

- Inscription libre pour les Femmes ~~à partir de~~ Benjamin

~~2.1 Et aux sélections régionales, deux coureurs par comité Régional et par classe, soit un total de 10 coureurs par comité Régional.~~

2.2 Les pilotes inscrits sur les quotas régionaux seront inscrits dans les classes correspondant à leur niveau. La répartition sera indiquée dans le document annexe intitulé « Classification des Classes Trial » et auront comme statut : « Inscription libre – si place disponible »

2.3 Les compétiteurs doivent être de nationalité française et titulaire d'une licence FFC : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors ou de 3e catégorie minimum, délivrée 1 mois au minimum avant la date des championnats.

Des pilotes de catégorie inférieure (Pupilles 9-10 ans) pourraient éventuellement participer aux Championnats de France à condition d'être qualifiés par la Coupe de France et sur dérogation de la Direction Technique Nationale.

4.ENGAGEMENTS

~~4.1 Les coureurs non qualifié d'office ou hors quota doivent s'inscrire par l'intermédiaire de leur comité régional respectif, qu'ils appartiennent ou non à un team officiel (français ou étranger), et acquitter les droits correspondants.~~

4.2 Les coureurs ~~mentionnés, hors quota et qualifiés d'office~~, qu'ils appartiennent ou non à un team officiel (français ou étranger), devront valider leur engagement sur la plateforme d'inscription en ligne de la Fédération Française de Cyclisme (www.ffc.fr). Le règlement des droits s'effectuera obligatoirement en ligne par carte bancaire.

~~Les comités régionaux auront la possibilité de s'opposer à l'inscription de pilotes hors quota ou qualifiés d'office, dans le cas où des coureurs ne participeraient pas aux championnats régionaux. En revanche des dérogations pourront être accordées par la Direction Technique Nationale aux pilotes des collectifs France.~~

Les tarifs des engagements sont les suivants :

- TRIAL JEUNES (Benjamin(e)s, Minimes et Cadet(te)s) : 26 €
- TRIAL AUTRES CATEGORIES (à partir de Juniors) : 33 €

4.3 Les engagements sur place ne sont pas admis, ils devront être validés pour la date butoir, fixée au **mercredi 20h00 la semaine précédant le weekend des championnats de France (J-10)**.

5.ATTRIBUTION DES NUMEROS

Les numéros de 1 à 30	classe Elite Homme
Les numéros de 31 à 60	classe Expert
Les numéros de 61 à 100	classe Nationale 1
Les numéros de 101 à 200	classe Nationale 2
Les numéros de 201 à 300	classe Nationale 3
Les numéros de 301 à 400	classe Elite Femme
Les numéros de 401 à 500	classe Nationale Jeune
Les numéros de 501 à 600	classe Nationale Femme

~~Le nombre d'engagés est limité à 200 maximum.~~

Ils sont limités comme suit :

Classes Nationale 3, Nationale Jeune et Nationale Femme	(80) 60 participants maximum
Classe Nationale 2 et Nationale 1	(80) 60 participants maximum
Classes Expert et Elite Femme	30 participants maximum
Classes Elite Homme	20 participants maximum

6.L'ACCUEIL ET LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF

- 6.1 L'accueil et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront selon un programme et des horaires communiqués par la Fédération Française de Cyclisme. Le retrait des dossards sera possible jusqu'à une heure avant le départ de chaque catégorie uniquement pour les coureurs régulièrement engagés au préalable.
- 6.2 Les concurrents devront être régulièrement engagés et présenteront leur licence à jour au contrôle. En contrepartie, l'organisateur leur remettra leur dossard et une plaque de guidon.

7.LES TITRES

7.1 Champion et Championne de France

Deux titres de Champion de France de Trial donnant droit à maillot tricolore :

- Champion de France de TRIAL Elite Homme
- Championne de France de TRIAL Elite Femme

7.2 Vainqueur du trophée de France

Sept trophées Trial :

- Vainqueur de la classe Elite **Homme** 20
- Vainqueur de la classe Expert
- Vainqueur de la classe Nationale 1
- Vainqueur de la classe Nationale 2
- Vainqueur de la classe Nationale 3
- Vainqueur de la classe **Nationale Jeune**
- Vainqueur de la classe **Nationale Femme**

A condition qu'au moins 8 compétiteurs soient inscrits dans chaque classe concernée pour les hommes et 3 compétitrices pour les Femmes. Pour déterminer le vainqueur de la classe élite **Homme** 20 pouces, un classement spécifique sera sorti de la course Scratch Elite **Homme**

8.CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

- 8.1 La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix et des sanctions sportives pourront être décidées par les arbitres. Le président du collège des arbitres est seul juge pour apprécier les cas de force majeure.
- 8.2 Les concurrents devront participer aux cérémonies protocolaires en tenue de coureur, conformément au règlement de l'Union Cycliste Internationale.